

Compte-rendu de la Commission Administrative du CCAS du 10/04/2017 à 18 heures 30
Mairie de St Sorlin d'Arves

Convocation à la réunion faite le 03/04/2017

PRESENTS : MM. BALMAIN Robert, BAUDRAY Sandrine, DIDIER Guy, CHAIX Michel

ABSENTS : /

1/ Approbation du compte de gestion 2016 du CCAS

Présentation du compte de gestion 2016 du CCAS établi par le percepteur.

Décision : 4 voix pour

Après vérifications, approbation du compte de gestion 2016 du CCAS.

2/ Approbation du compte administratif 2016 du CCAS

Décision : 3 voix pour (Robert BALMAIN, Président, ne prend pas part au vote)

La Commission Administrative du CCAS approuve le compte administratif 2016 du CCAS comme suit :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents
Résultats reportés		8 498.29 €		2 814.11 €	- €	11 312.40 €
Opérations de l'exercice	3 972.44 €	3 154.59 €	- €	- €	3 972.44 €	3 154.59 €
TOTAUX	3 972.44 €	11 652.88 €	- €	2 814.11 €	3 972.44 €	14 466.99 €
Résultats de clôture		7 680.44 €		2 814.11 €		10 494.55 €
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	3 972.44 €	11 652.88 €	- €	2 814.11 €	3 972.44 €	14 466.99 €
RESULTATS DEFINITIFS		7 680.44 €		2 814.11 €	- €	10 494.55 €

3/ Affectation des résultats 2016

Décision : 4 voix pour

Affectation du résultat cumulé 2016 de fonctionnement soit 7680,44 € au compte 110 report à nouveau et inscription des résultats 2016 au budget primitif 2017 du CCAS.

4/ Approbation du budget primitif 2017 du CCAS

Décision : 4 voix pour

Approbation du budget primitif 2017 du CCAS s'élevant à 11630,44 € en recettes et dépenses de fonctionnement et à 7814,11 € en recettes et dépenses d'investissement.

